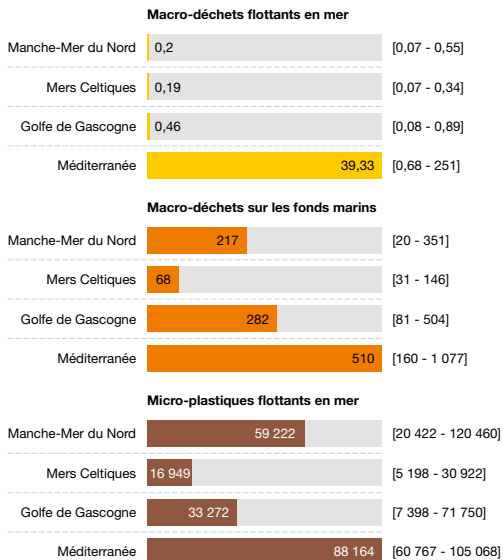


## Déchets en mer

### ABONDANCE MOYENNE DE MACRO-DÉCHETS ET MICRO-PLASTIQUES FLOTTANTS EN MER ET DE MACRO-DÉCHETS SUR LES FONDS MARINS DE 2015 À 2020

En nombre de déchets par km<sup>2</sup>



[XX] = densités moyennes annuelles minimales et maximales pour chaque sous-région marine.  
 Champ : France métropolitaine – sous-régions marines.

Source : Ifremer, Cedre, rapport scientifique pour l'évaluation cycle 3 au titre de la DCSMM.

Descripteur 10 « Déchets marins » en France métropolitaine, 2023. Traitements : Ifremer, 2023

D'après l'Agence européenne pour l'environnement, en moyenne près de 626 millions d'articles flottants sont déversés dans les mers européennes chaque année. 80 % des déchets marins sont d'origine terrestre, le reste provenant des activités maritimes. Ces déchets se retrouvent à la surface, dans toute la colonne d'eau et sur les fonds marins.

À l'échelle des sous-régions marines françaises métropolitaines, l'abondance et la distribution géographique des déchets en mer présentent une forte dispersion. Ainsi, entre 2015 et 2020, la densité moyenne annuelle varie de 0 à 251 unités/km<sup>2</sup> pour les macro-déchets flottants en mer et de 20 à 1 077 unités/km<sup>2</sup> pour les macro-déchets sur les fonds marins. Cette variabilité est fortement influencée par les courants marins et les marées, la nature et le relief des fonds marins et les activités humaines.

La Méditerranée est la sous-région marine la plus affectée par cette pollution : 39 unités/km<sup>2</sup> en moyenne pour les macro-déchets flottants et 510 unités/km<sup>2</sup> pour les macro-déchets des fonds marins. Dans cette zone, la présence de macro-déchets flottants concerne autant les côtes que le large. Toutefois, plusieurs zones caractérisées par une forte rétention/accumulation (*hot spots*) de déchets flottants ont été identifiées : secteurs de Leucate à Perpignan, Nice, environs du cap Corse et au niveau d'Ajaccio. Des *hot spots* de déchets sur les fonds marins ont été identifiés de Sète à Argelès-sur-Mer, de Bastia à San Giuliano, à proximité du canyon de Marti et au nord-est de la Corse.

Environ 80 % des macro-déchets retrouvés en mer sont constitués de matière plastique. Ceux-ci, sous l'effet de la houle, du rayonnement ultraviolet, de la température, de la dégradation bactérienne et de l'agitation mécanique se fragmentent pour former des micro-plastiques (particules < à 5 mm). De plus, les granulés de plastique industriel peuvent également atteindre le milieu marin directement.

Entre 2015 et 2020, l'abondance moyenne de micro-plastiques flottant en mer est également supérieure en Méditerranée, avec une densité moyenne estimée à 88 164 unités/km<sup>2</sup>. Viennent ensuite les sous-régions marines Manche-Mer du Nord (59 222 unités/km<sup>2</sup>) et golfe de Gascogne (33 272 unités/km<sup>2</sup>). La sous-région marine mers Celtiques est la moins polluée (16 949 unités/km<sup>2</sup>) par cette catégorie de déchets.